

Cortébert

Informations du Conseil municipal

Fuites d'eau

Un contrôle du réseau d'eau a été fait en juillet dernier par l'entreprise von Roll Hydro. Deux fuites ont pu être identifiées et réparées à la Rue des Vernayes et chez un propriétaire privé à la rue Champ du Pau, ce qui a permis de réduire les pertes d'eau. Les pertes n'ont toutefois pas encore retrouvé le niveau souhaité. Les recherches se poursuivront donc pour encore améliorer la gestion du réseau, même si celle-ci donne globalement satisfaction.

Marquage de places au collège

Les besoins accrus de places de stationnement au collège a amené le Conseil municipal à décider du marquage de places afin d'éviter le désordre dans le parcage. L'espace à disposition est suffisant et sera ainsi utilisé de manière optimale.

Entretien du ruisseau des Queues

Le personnel communal procédera à l'entretien de berges du ruisseau des Queues qui a été remis à ciel ouvert voici quelques années. La pousse rapide des arbustes et buissons nécessite en effet de procéder à de tels entretiens pour maintenir la biodiversité.

Représentation

Cédric Grünenwald se rendra le 1^{er} novembre à l'assemblée du Syndicat d'épuration des eaux usées du Bas-Vallon. L'assemblée se tenant à Cortébert, un apéritif sera offert aux délégués comme le veut la tradition.

Travaux routiers

La rue Rière le Moulin est en travaux depuis cette semaine pour le remplacement de diverses conduites et la réfection du revêtement. Une déviation est en place selon les besoins. Le Conseil municipal remercie les riverains de se conformer à la signalisation et de leur compréhension pour les inévitables désagréments.

Eclairage de la route cantonale

L'Office des Ponts et Chaussées (OPC) envisage de procéder à un essai d'extinction des lampadaires sur les routes cantonales dans quelques localités du Jura bernois. Le Conseil municipal a indiqué qu'il était d'accord qu'un tel essai puisse avoir lieu à Cortébert, considérant que l'extinction des rues du village est pratiquée depuis quelques années sans problèmes. A noter que les passages piétons resteront éclairés, mais avec une intensité réduite. La liste définitive des communes choisies pour l'essai sera décidée par l'OPC et l'essai est prévu entre fin octobre et fin mars prochains.